

**TONNA ELECTRONIQUE**  
**Société anonyme au capital de 7.196.432 euros**  
**Siège social : 36, avenue Hoche 51100 REIMS**  
**324 165 521 RCS REIMS**  
**Cotée sur Euronext PARIS, compartiment C**

**COMMUNIQUE**

Le Tribunal de Commerce de REIMS a fait droit à la requête présentée le 14 avril 2010 par la société TONNA ELECTRONIQUE et ordonné, aux termes d'un jugement du 1<sup>er</sup> juin 2010, la modification du plan de continuation et d'apurement du passif de la société TONNA ELECTRONIQUE ainsi qu'il suit :

Créanciers ayant opté pour un règlement à 100 % de leur créance :

Report de l'échéance du 15 mai 2010 (5 %) par moitié au 15 mai 2017 et 15 mai 2018, soit un échéancier modifié comme suit :

15/05/20011 : 5 %  
15/05/20012 : 5 %  
15/05/20013 : 10 %  
15/05/20014 : 10 %  
15/05/20015 : 15 %  
15/05/20016 : 15 %  
15/05/20017 : 17,5 %  
15/05/20018 : 17,5 %

Créanciers ayant opté pour un règlement de 40 % de leur créance :

Report de l'échéance du 15 mai 2010 (15 %) par moitié au 15 mai 2011 et 15 mai 2012 (exception faite des créanciers ayant expressément refusé la modification proposée), soit un échéancier modifié comme suit :

15/05/20011 : 7,5 %  
15/05/20012 : 7,5 %

Le Tribunal de Commerce a par ailleurs pris acte que l'immeuble de REIMS reste détenu par la société TONNA ELECTRONIQUE et qu'il sera maintenu à son actif pendant la durée d'exécution du plan.